

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 26 juin 2018

Accueil du nouveau Comité

Michel JANUTH, Président, et Pierre HUART, Vice-Président de la Société, accueillent les Membres nouvellement élus et qui siégeront auprès du Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires.

Les Président et Vice-Président présentent, notamment à l'attention des nouveaux membres, le mode de fonctionnement mis en place avec le Comité sortant. Sur base de l'expérience acquise au cours des dernières années, les relations positives entre le Comité et la Société reposent sur le caractère consensuel général qui préside lors de la tenue des réunions.

Cette dynamique permet, dans un respect mutuel et une écoute réciproque, de faire progresser les dossiers, les procédures..., et ce toujours dans la seule perspective du « confort » des Locataires. Toutefois, les contingences budgétaires doivent également être tenues en compte pour la pérennité de la Société.

A l'issue de ces quelques mots d'accueil et d'introduction, Michel JANUTH et Pierre HUART cèdent la parole au Directeur Gérant pour présenter la Société dans son ensemble.

Présentation générale

Le Directeur Gérant présente de façon globale le secteur, les SLSP et les CCLP. Sa présentation sera mise à disposition des membres.

De façon synthétique, les sujets abordés sont les suivants :

- les missions des sociétés de logement,
- le Roman Païs (sa position dans le secteur, un récapitulatif des logements gérés)
- les organes de gestion (organigramme, composition du Conseil d'Administration)
- un focus sur le / les CCLP :
 - o la composition du nouveau Comité,
 - o les règles de fonctionnement,
 - o des exemples de concrétisations du Comité sortant,
 - o la réglementation (CWLHD, AGW...)
 - o le profil des membres, décrit sur l'expérience et le vécu,
 - o ...

Règlementation

Le Directeur Gérant présente les principaux textes qui régissent le secteur, les SLSP et les CCLP, à savoir :

- > Code wallon du Logement :
 - SLSP : articles 130 à 174bis
 - CCLP : articles 153 à 157

- > Nouveautés d'application (nombres de candidats)

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 26 juin 2018

- > Arrêté du Gouvernement wallon du 31.01.2008:
 - procédure électorale
 - composition
 - fonctionnement et financement

- > Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007
 - Modifié par les AGW de :
 - 2008 : 17 juillet et 19 septembre
 - 2010 : 29 janvier et 11 mars
 - 2012 : 19 juillet
 - 2014 : 8 mai

Calendrier 2018

Les prochaines réunions se tiendront les mercredis 12 septembre 2018 et 21 novembre 2018. Les principaux sujets abordés et mis à l'ordre du jour par la Société seront : le planning de travaux sur fonds propres pour l'exercice 2019, les loyers 2019 et les acomptes de charges pour 2019.

Ces quatre points de l'ordre du jour étant clôturés, le Directeur Gérant cède le relais à Bernard LEBBAL, Président sortant, pour tenir la première assemblée du Comité, ayant pour objet principal l'adoption du règlement d'ordre intérieur et l'élection du bureau.

Assemblée du Comité consultatif des Locataires et Propriétaires

Après la tenue de l'Assemblée, Bernard LEBBAL informe le Directeur Gérant du résultat des différentes élections.

Sont désignés :

- Président : Bernard Lebbal
- Secrétaire : Raymond Van Den Bergen
- Trésorier : Dominique Oudaer
- Candidats Administrateurs : Bernard Lebbal & Dominique Oudaer

Ces deux candidatures seront communiquées au Gouvernement wallon par le Comité.

Le Comité remet également au Directeur Gérant l'exemplaire signé du règlement d'ordre intérieur, intégralement adopté sur base du modèle annexé à l'Arrêté du 31 janvier 2008.